

Questions autour de l'évaluation en éducation pour la santé

Paroles Santé, séance du 29 avril 2004

Quelques éléments du débat

Paroles
santé

REGARDS SUR PAROLES SANTÉ

La dernière séance de Paroles Santé a réuni des professionnels de l'éducation pour la santé ainsi que des acteurs et décideurs concernés par la question de l'évaluation dans ce champ. Le débat, animé par Philippe Lecorps, enseignant à l'Ecole Nationale de la Santé Publique, s'est nourri de deux interventions proposées en premier lieu.

Le Dr Françoise Jabot, médecin inspecteur de santé publique, professeur à l'ENSP, a fait part des recherches actuelles sur les divers concepts en évaluation, pour ensuite présenter les dernières démarches visant à reconsidérer les différents points de vue et à créer des repères communs. Cette réflexion générale sur l'évaluation des politiques publiques de santé a été ensuite ramenée au champ de l'éducation pour la santé. Ainsi, ont surgi nombre de questions autour

« Comment conçoit-on la santé - comme une manière de vivre possible pour l'individu ou comme un état biologique mesurable ? Sommes-nous dans l'évaluation ou dans la comptabilisation ? »

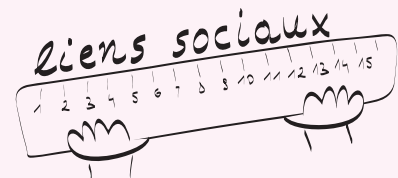
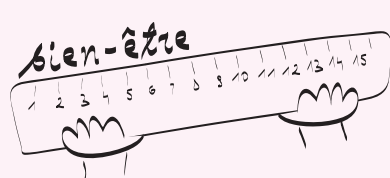
Thierry Fillaut, professeur à l'IUP Politiques sociales et de santé publique de Lorient. Il a interpellé les participants sur les intérêts en jeu dans le processus d'évaluation.

Le constat a été fait que les décideurs, les promoteurs de projets - chacun a ses attentes spécifiques. Les premiers peuvent concevoir l'évaluation comme un contrôle, les seconds comme une justification à l'utilisation des fonds publics. Alors, les uns et les autres vont s'intéresser aux résultats directs

et quantifiables, parfois au détriment de ce qui devrait être expertisé en priorité, au vu des attentes possibles en éducation pour la santé.

Ici s'impose une question de fond dont les

participants à la rencontre n'ont pas manqué de se faire l'écho à plusieurs reprises : la dimension du public est-elle suffisamment présente dans la



de la légitimité des objectifs et des critères appliqués à l'évaluation en éducation pour la santé, qui se traduisent par des difficultés méthodologiques propres à ce domaine.

Les questionnements soulevés dans ce cadrage théorique ont été ensuite illustrés par la présentation d'une expérience. Le Dr Jeanine Pomnier, enseignante à l'ENSP, a retracé le processus d'évaluation d'un programme de suivi des personnes en souffrance psychique inscrites dans le dispositif RMI. L'exposé reprenait le chemin parcouru par les professionnels, les décideurs et l'évaluateur concernant leurs conceptions respectives de l'évaluation en termes d'apports et de limites.

Ainsi, ces deux présentations ont guidé les participants à la table ronde vers des interrogations sur la nature et les finalités de l'évaluation en éducation pour la santé. Le débat a été lancé par

démarche d'évaluation ? S'interroge-t-on sur les changements qui s'opèrent chez la personne ou se contente-t-on d'évaluer la qualité de son accompagnement ? Et de quels changements s'agit-il ? Compte tenu de la liberté de l'individu, sommes-nous légitimes pour définir les critères d'évaluation de sa situation ?

Les projets d'éducation pour la santé visent l'évolution individuelle des personnes. Mais, vers quel épanouissement les individus sont-ils dirigés ? *Ont-ils le droit d'aller mieux pour eux-mêmes ou seulement pour entrer dans un processus d'insertion qu'on a prévu pour eux ? Leur devoir est-il de comprendre comment nous « pensons les choses » et de nous rejoindre ?* - Danièle Pallec, responsable du service Promotion de la santé de la CPAM d'Ille-et-Vilaine, propose de questionner l'idéologie inscrite dans la démarche éducative.

De ce fait, le postulat de prise en compte de la personne dans toutes ses dimensions est-il toujours retenu comme critère d'évaluation ?

Autant de questions autour de l'évaluation pour arriver enfin à interroger la finalité même de l'éducation pour la santé. Qu'attend-on véritablement de l'éducation pour la santé ? Sommes-nous dans une approche socio-sanitaire ou plutôt dans une approche « sanitaire » qui veut que l'éducation pour la santé produise des résultats « biologiques » ? Comment conçoit-on la santé - comme une manière de vivre possible pour l'individu ou comme un état biologique mesurable ? Sommes-nous dans l'évaluation ou dans la comptabilisation ? - Philippe Lecorps pose un certain nombre de questions de fond, pour rappeler enfin ce qui suit : *Pour accéder à la complexité de l'humain et de l'humain dans son rapport à l'environnement, l'éducation pour la santé ne peut pas s'en tenir à l'approche bio-médicale et aux méthodes quantitatives d'évaluation.* Dans son champ, il y a des dimensions non-mesurables par des chiffres, comme l'estime de soi, le bien-être, ou les liens sociaux, qui exigent l'utilisation de méthodes qualitatives.

« Pour accéder à la complexité de l'humain et de l'humain dans son rapport à l'environnement, l'éducation pour la santé ne peut pas s'en tenir à l'approche bio-médicale et aux méthodes quantitatives d'évaluation. »

Cependant, les financeurs posent toujours des exigences en termes de résultats quantifiés. Souvent, les responsables de projets succombent à cette vision univoque de l'évaluation, alors qu'ils se doivent de faire valoir les atouts d'une démarche plus proche des sciences humaines.

Ainsi, le Dr Jeanine Pommier fait appel à une mobilisation générale en faveur de la promotion de ce concept « différent » de l'évaluation : *Il faut qu'on soit tous à même de défendre la spécificité de l'évaluation en éducation pour la santé ; d'expliquer à nos interlocuteurs ce que peut apporter une évaluation faite selon des standards différents des standards épidémiologiques. (...) Puis nos interlocuteurs, par leurs questionnements, nous aideront à leur tour à clarifier des problèmes qu'on ne prend pas le temps d'explicitier.*

Il s'agit donc pour les promoteurs de projets et les décideurs de se rencontrer et, par un enrichissement mutuel, de se retrouver sur un terrain commun. *On ne pourra pas porter de jugement sur les résultats d'une action tant qu'on ne se mettra pas d'accord sur la légitimité des buts poursuivis* - insiste Philippe Lecorps. Pour éviter

toute ambiguïté, les négociations devraient porter autant sur les objectifs, que sur les conditions et les ressources indispensables pour les atteindre. *Tant qu'on n'aura pas réussi cette démarche, on sera toujours dans une espèce de relation cynique où les décideurs demandent aux acteurs de produire des choses sans leur accorder les moyens nécessaires. (...) Il est également important de mettre au clair les pré-requis à la réalisation d'une action sur lesquels les acteurs n'ont pas de pouvoir* - Philippe Lecorps reprend un point de l'intervention du Dr Françoise Jabot qui a mis l'accent sur l'importance d'identifier les conditions de la mise en place d'actions et d'anticiper au mieux les effets pervers éventuels.

Au cours du débat, il est en effet rappelé que la réalisation d'un projet se déroule toujours dans un environnement, dans un contexte plus ou moins favorables. Le résultat au terme d'une action - l'état de la santé mentale des bénéficiaires par exemple - est toujours fonction d'une multitude de facteurs, dont on n'a pas forcément connaissance. D'où l'intérêt de se centrer sur les facteurs de changement plutôt que sur le résultat - le changement même. *Le but de l'évaluation est en effet de comprendre le mécanisme du changement* - souligne Thierry Fillaut. *Il s'agit de repérer les facteurs favorisant et non-favorisant du changement et ainsi produire de la connaissance, des recommandations et des pistes pour le champ de l'éducation pour la santé* - poursuit le Dr Françoise Jabot. *L'élaboration d'un modèle théorique nous permettrait de nous mettre plus au clair sur ce qu'on cherche et ce qu'on peut produire en éducation pour la santé* - conclut le Dr Jeanine Pommier.

Les acteurs pourraient ensuite puiser dans cette connaissance et construire des programmes de façon plus consciente et réfléchie. Le Dr François Petitjean, médecin inspecteur de santé publique à la DRASS de Bretagne, insiste sur la nécessité d'établir concomitamment le plan d'évaluation et le projet : *Il me semble important de discuter la notion de « l'évaluation chemin faisant », l'évaluation qui accompagne le programme dans la durée et permet de l'améliorer constamment.* L'évaluation est donc au service du projet en cours, et plus amplement sert la qualité des programmes à venir.

Durant cette séance de Paroles Santé, bien d'autres aspects des questions soulevées ici ont été signalés qui auraient mérité d'être développés, si le temps ne nous avait manqué. Le sujet est bien loin d'être clos et mobilisera souvent encore les professionnels de notre région. ■

Contact :

Dr Françoise Jabot, médecin inspecteur de santé publique, enseignante à l'ENSP

Dr Jeanine Pommier, enseignante à l'ENSP

